

Informations de base	
2025/2056(INI)	Procédure terminée
INI - Procédure d'initiative	
Impact de l'intelligence artificielle sur le secteur financier	
Subject	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	
3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires	KOKALARI Arba (EPP)	12/12/2024
		Rapporteur(e) fictif/fictive HEINÄLUOMA Eero (S&D) ZIJLSTRA Auke (PfE) VAN OVERTVELDT Johan (ECR) KELLEHER Billy (Renew) OHISALO Maria (Greens /EFA) TRIDICO Pasquale (The Left)	
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Stabilité financière, services financiers et union des marchés des capitaux	ALBUQUERQUE Maria Luís	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
13/03/2025	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
05/11/2025	Vote en commission		
11/11/2025	Dépôt du rapport de la commission	A10-0225/2025	
25/11/2025	Décision du Parlement	T10-0286/2025	Résumé
25/11/2025	Résultat du vote au parlement		

--

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/2056(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/10/02337

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE773.328	14/05/2025	
Amendements déposés en commission		PE775.570	04/07/2025	
Amendements déposés en commission		PE779.474	04/11/2025	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A10-0225/2025	11/11/2025	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T10-0286/2025	25/11/2025	Résumé

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence				
Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	23/10/2025	ACCIS
KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	15/10/2025	Autorité de Marches Financiers (AMF)
OHISALO Maria	Rapporteur(e) fictif /fictive	ECON	30/09/2025	Finance Watch
VAN OVERTVELDT Johan	Rapporteur(e) fictif /fictive	ECON	25/06/2025	Finance Watch
KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	24/06/2025	Association for Financial Markets in Europe
OHISALO Maria	Rapporteur(e) fictif /fictive	ECON	19/06/2025	Finance Watch
KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	03/06/2025	German Investment Funds Association BVI
KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	02/06/2025	Deutsche Bank AG
KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	15/05/2025	Swedbank AB (publ)
KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	05/05/2025	ACPR - Banque de France

KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	30/04/2025	Associazione Bancaria Italiana Bundesverband deutscher Banken e.V. Danske Bank A/S Deutsche Bank AG European Banking Federation Febelfin Finance Denmark Finanssiala ry - Finance Finland Fédération bancaire française Rabobank Société Générale
KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	29/04/2025	Mistral AI
KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	25/04/2025	Klarna Bank AB
KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	15/04/2025	Eurofinas
KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	15/04/2025	Salesforce Inc.
KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	15/04/2025	European Fund and Asset Management Association (EFAMA)
KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	14/04/2025	BlackRock
KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	11/04/2025	European Securities and Markets Authority (ESMA)
KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	09/04/2025	European Banking Authority (EBA)
KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	07/04/2025	Finansinspektionen (Financial Supervisory Authority, Sweden)
KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	04/04/2025	European insurance and Occupational Pensions Agency (EIOPA)
KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	04/04/2025	Finansförbundet
KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	04/04/2025	Trygg-Hansa
KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	04/04/2025	The Alan Turing Institute
KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	02/04/2025	Stripe, Inc.
KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	01/04/2025	Svensk Försäkring
KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	01/04/2025	Insurance Europe
KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	27/03/2025	Mastercard Europe
KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	26/03/2025	Swedish Financial Technology Association
KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	26/03/2025	Finance Watch
KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	21/03/2025	Swedish Bankers' Association Nordea Bank Abp Skandinaviska Enskilda Banken AB (publ) Svenska Handelsbanken AB Swedbank AB (publ)
KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	18/03/2025	Swedbank AB (publ)
KOKALARI Arba	Rapporteur(e)	ECON	11/03/2025	OpenAI OpCo, LLC

Autres membres

Transparence		
Nom	Date	Représentant(e)s d'intérêts
KELLEHER Billy	16/04/2025	Fleishman-Hillard

Impact de l'intelligence artificielle sur le secteur financier

2025/2056(INI) - 25/11/2025 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 426 voix pour, 182 contre et 39 abstentions, une résolution sur l'impact de l'intelligence artificielle sur le secteur financier.

Les députés notent que l'IA a été **largement adoptée** dans le secteur des services financiers dans toute l'Union pour des applications diversifiées, et que les établissements financiers commencent désormais progressivement à expérimenter l'IA générative. L'utilisation de l'IA pour évaluer la solvabilité de personnes physiques ou établir leur note de crédit, actuellement définie comme étant à haut risque dans la législation sur l'IA, est répandue et se développe. La résolution insiste sur le fait que le déploiement de systèmes d'IA entièrement autonomes dans le secteur financier devrait faire l'objet d'un **contrôle humain**.

L'IA offre de **nombreuses opportunités**: mise au point de produits innovants, gains d'efficacité, lutte contre la fraude et le blanchiment, assistance à la clientèle, surveillance des transactions, conseils financiers personnalisés, collecte de données environnementales, sociales et de gouvernance. Toutefois, son utilisation doit équilibrer innovation, gestion des risques, protection des consommateurs et stabilité financière.

L'utilisation de l'IA dans les services financiers comporte également **des risques**: qualité insuffisante des données, résultats discriminatoires, ventes abusives et biais systémiques, modèles opaques et complexes, vulnérabilités en matière de cybersécurité ou encore hallucinations. Les députés insistent donc sur la nécessité d'assurer **une gouvernance fiable des données**, de procéder à des tests rigoureux et d'élaborer une documentation pour les modèles d'IA, ainsi que de maintenir la supervision humaine et de conserver des normes strictes pour l'utilisation de systèmes d'IA dans des applications destinées aux consommateurs.

Les députés notent que l'essor de l'IA engendre aussi des difficultés pour les **autorités de surveillance**, compte tenu notamment du manque d'expertise en matière d'IA. Ils soulignent que la majorité des entreprises financières ne dépendent que de quelques prestataires, ce qui entraîne un risque de concentration et réduit le pouvoir de négociation des établissements financiers.

Le Parlement soutient les initiatives visant à **stimuler le développement de l'IA et de l'informatique en nuage dans l'Union**, en particulier dans la perspective de développer des services d'IA pleinement conformes aux cadres de l'Union en matière de protection des données et de droits fondamentaux, tout en renforçant l'autonomie stratégique et la résilience. Il préconise d'étudier les moyens de renforcer la **compatibilité et l'interopérabilité des modèles d'IA** et des cadres de conformité avec ceux des partenaires internationaux partageant les mêmes valeurs.

Les députés soulignent que le secteur des services financiers est fortement réglementé et fait l'objet de multiples actes législatifs sectoriels, tant au niveau national qu'au niveau de l'Union. Il importe toutefois de **surveiller en permanence les lacunes réglementaires** et l'évolution des cas d'utilisation de l'IA dans le secteur financier, notamment en vue de protéger les droits des consommateurs et le droit au respect de la vie privée.

Recommandations pour une utilisation responsable de l'IA dans les services financiers

Déplorant le retard de l'Union en matière d'innovation et d'investissement dans l'IA (33 milliards d'euros de capital-risque reçus par les entreprises de l'Union qui développent des modèles fondamentaux entre 2018 et 2023, contre plus de 120 milliards d'euros reçus par leurs homologues américains), les députés sont d'avis que le secteur des services financiers pourrait jouer un **rôle de catalyseur dans la mobilisation d'investissements privés dans l'IA**. Ils plaident pour une proposition ambitieuse visant à dynamiser la sphère européenne du capital-risque dans le cadre de l'union de l'épargne et des investissements.

Le Parlement formule les recommandations suivantes:

- la Commission doit formuler des **orientations claires et pratiques** sur l'application de la législation existante en matière de services financiers en ce qui concerne l'utilisation de l'IA;
- la Commission doit étudier la manière dont les outils fondés sur l'IA peuvent être utilisés sur les marchés financiers afin de **contribuer aux objectifs de l'union de l'épargne** et des investissements, notamment en aidant les investisseurs de détail à prendre des décisions d'investissement éclairées, en développant l'éducation financière, en encourageant l'innovation des entreprises, en réduisant la fragmentation du marché et en garantissant un environnement sûr pour les consommateurs;
- la législation sectorielle régissant l'utilisation de l'IA dans les services financiers est globalement suffisante pour couvrir le déploiement de l'IA sous sa forme actuelle. Il est recommandé à la Commission et aux États membres de se coordonner afin **d'éviter toute surréglementation** vis-à-vis de la législation pertinente et d'empêcher la création de nouveaux obstacles sur les marchés transfrontaliers;
- les autorités de surveillance européennes et nationales doivent soutenir l'adoption de l'IA en favorisant des interprétations cohérentes et une application proportionnée des réglementations en vigueur. Il est recommandé de concentrer des efforts de surveillance sur les risques opérationnels concrets et d'adopter **une démarche active et proportionnée à l'égard de la surveillance**, en conciliant innovation et protection des consommateurs, afin de gérer les risques imprévus découlant de la progression de l'adoption des technologies de l'IA;

- la Commission et les États membres doivent **supprimer au sein de l'Union les obstacles à l'entrée des entreprises financières innovantes axées sur l'IA**, notamment par la rationalisation de l'octroi de licences, l'expansion transfrontalière et l'inclusion dans des pôles d'innovation en matière de surveillance;
- **la recherche sur l'incidence environnementale de l'utilisation de l'IA**, et notamment sur l'utilisation de ressources et la durabilité à long terme, doit être soutenue;
- l'adoption croissante de l'IA nécessitera des **compétences renforcées**. La résolution soutient les efforts et les initiatives ciblées déployés par les entreprises, y compris les partenariats public-privé et les programmes de requalification, pour développer les compétences techniques et éthiques en matière d'IA au sein de la main-d'œuvre du secteur financier;
- la Commission et les autorités de surveillance européennes et nationales doivent évaluer la valeur ajoutée des **bacs à sable réglementaires**, des pôles d'innovation et des environnements de test transfrontaliers spécifiquement consacrés à l'IA pour les services financiers. Cela permettrait d'instaurer l'environnement de test structuré et supervisé requis pour faciliter l'innovation et le déploiement responsable de l'IA dans le secteur des services financiers.